

Développer les liens

- Faire ses courses autrement.



Faire ses courses autrement

La Poste : diminution des flux de courriers / développement de nouvelles activités des facteurs.

Grande distribution : augmentation du e-commerce / expansion des drives (+ de 2500 en France dont 350 du groupe Leclerc).

Optimisation de la logistique et des services de livraison.

Responsabilité sociale locale. Nouvelles cibles pour les services numériques : les personnes à mobilité réduite.

Population

vieillissante



Perte d'autonomie, rupture de mobilité, maintien à domicile, isolement géographique et social. Les personnes à mobilité réduite : centre des préoccupations des acteurs du secteur de l'aide à domicile.

321 €

Analyse de l'activité (questionnaire et carnet de bord) de 12 Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) et Aides à Domicile (AD).



≈ 321€/mois de déplacements partiellement pris en charge (≈ 800Km/mois). Presque tous les plans d'aide comprennent l'activité course.

40%

des trajets pour l'activité course sont non accompagnés, coût estimé pour le CG 22 = 2,4 millions d'Euros par an.



Activité coûteuse mais sans de décompression pour les AVS

« Accompagnons les personnes en rupture de mobilité en proposant de nouveaux services de livraison à domicile »

CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON DE COURSES À DOMICILE.



3 focus groupes

(4 à 15 participants) avec des AVS, AD et techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) sur les attitudes et les perceptions d'un service de livraison.



Leviers

fatigue, stress et gaspillage de temps engendrés par l'activité «course», faible accès aux magasins dû au manque de transports en communs et/ou véhicules, utilité perçue du service, revalorisation de la profession.



Freins

pertes d'activité et de revenus pour les AVS, coût du service, moyens de paiement, choix contraint du magasin, équipement et compétences numériques.

Lancement de la co-construction de l'expérimentation avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Plestin-les-Grèves et l'ADMR 35.

Retour d'expérience

Difficultés d'accès direct à la population de personnes âgées à mobilité réduite.

Tenir compte du risque de perte financière des professionnels et réfléchir aux moyens de compensations.

Tenir compte des représentations négatives (menace pour la pérennité de l'emploi) et positives de la solution (revalorisation de la profession) : travail de présentation du dispositif comme complémentaire et facilitateur des activités.

Accompagner la formation aux compétences numériques des futurs usagers du dispositif et financer les équipements permettant la commande à distance.

Et demain ...

Poursuivre la co-construction de l'expérimentation (coût du service, moyens de paiement, etc.)

Travailler sur la question des frais de déplacement et des moyens de compensations financières (ex. nouvelles activités).

Evaluer l'acceptabilité individuelle, sociale et financière du dispositif par les personnes âgées.